

PUBLICATION LE 15 avril 2025

Niveau de publication choisie : Site internet de l'acheteur et Portail Marches-Publics.info

PASSERELLE XML

Cet avis sera transmis au format XML aux supports suivant :  
BOAMP

AVIS

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU GARD**

Françoise LAURENT PERRIGOT - Présidente du Conseil  
départemental du Gard  
Rue Guillemette  
30044 Nîmes - 9  
Tél : 04 66 76 76 76  
SIRET 22300001900073

**W** Correspondre avec l'Acheteur

L'avis implique un marché public.

Groupement de commandes : Non

<b>Objet</b>	<b>Aménagement d'une voie verte entre Nîmes et Caveirac</b>		
<b>Référence</b>	25SIS002		
<b>Type de marché</b>	Travaux		
<b>Mode</b>	Procédure adaptée ouverte		
<b>Technique d'achat</b>	Sans objet		
<b>Lieu d'exécution principal</b>	Nîmes (30900) et Caveirac (30820). 30000 Nîmes		
<b>Durée</b>	8 mois		
<b>Description</b>	<p>Marché ordinaire concernant des travaux à réaliser pour l'aménagement cyclable de 4km entre le giratoire de Nîmes sur la RD40 à hauteur de l'avenue Joliot Curie et la voie verte existante à Caveirac, à hauteur du carrefour ovale de la RD40 avec l'avenue de la Gare. Le tracé sera implanté pour l'essentiel sur une ancienne voie ferrée longeant la RD40 en rive nord.</p> <p>L'aménagement sera composé d'une bande cyclable de 3m de largeur avec deux accotements latéraux de 0.5m. La structure de la voie verte sera composée d'une couche d'assise en matériaux granulaires et d'un béton bitumineux souple d'épaisseur 5cm.</p> <p>Les travaux incluent la réalisation de 2 ouvrages d'art dont l'un fondé sur micropieux assure le passage du Rianse, au niveau de la carrière de la Dévèze.</p>		
<b>Code CPV principal</b>	<b>45233162</b> - Travaux de construction de pistes cyclables		
<b>Forme</b>	Prestation divisée en lots : Oui Les variantes sont exigées : Non		
<b>Lots</b>	Libellé	Estimé € HT	CPV
N° 01	Terrassements - OA Description : Terrassements - Ouvrages d'Art - Assainissement		<b>45220000</b>
N° 02	Lieu d'exécution : Nîmes (30900) et Caveirac (30820). Chaussées Description : Béton bitumineux de section courante - Aménagement des carrefours		<b>45233220</b>

N° 03 Lieu d'exécution : Nîmes (30900) et Caveirac (30820).  
Équipements **45233221**  
Description : Barrières bois - Barrières métal d'accès -  
Signalisations horizontale et verticale - Aire de repos  
Lieu d'exécution : Nîmes (30900) et Caveirac (30820).

#### Conditions de participation

Critères de participation : renvoi au R.C.

**Marché réservé** : Non

Réduction du nombre de candidats : Non

La consultation comporte des tranches : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

Visite obligatoire : Non

#### Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

#### Renseignements

**Correspondre avec l'Acheteur administratifs**

<https://marches-publics.info>

Tél : 04 66 76 76 76

#### Documents

- **Dossier de Consultation des Entreprises**

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

#### Offres

Remise des offres le **15/05/25 à 16h00** au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

#### Dépôt

- **Déposer un Pli dématérialisé**

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

#### Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Cette consultation comporte des conditions d'exécution à caractère social et environnemental. (cf RC, CCAP et son annexe).

Le pouvoir adjudicateur pourra engager des négociations.

L'exécution du marché débute à compter de la date fixée par ordre de service de démarrage de la période de préparation.

L'exécution des travaux débute à compter de la date fixée par l'ordre de service prescrivant de commencer les travaux.

Durée des travaux : se référer au CCAP Art 4.2.

Par dérogation à l'article 28.1 du CCAG-Travaux, il est fixé une période de préparation, comprise dans le délai d'exécution du marché, d'une durée de 30 jours.

Cette période débute à compter de la date fixée par ordre de service.

Le pouvoir adjudicateur pourra confier au titulaire du marché, en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.

Le délai de validité des offres est fixé à 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché.

Une visite sur site est préconisée. (Cf RC Art 6.2)

La liste des pièces de la candidature figure au règlement de la consultation.

Envoi le 15/04/25 à la publication